

Licence 3 COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

Livret étudiant

2024-2025

Sommaire

Présentation de la formation	3
Organisation pédagogique	5
Contacts	5
UE libres	6
Mobilités internationales.....	6
Ressources en ligne.....	7
Liste des intervenant(e)s.....	9
Présentation synthétique des unités d'enseignement	10
Informations pratiques	12
E-services et compte informatique.....	12
Boîte E-mail	12
Informations complémentaires aux règles de l'UHA	13
I - Inscription pédagogique semestrielle.....	13
II – Modalités de contrôle des connaissances (MCC)	13
III – Gestion des absences.....	13
IV– Distribution des relevés de notes	14
V - Diffusions de l'information.....	14
VI – Changement de coordonnées.....	14
VII – Étudiant(e)s ayant droit à des aménagements d'examen.....	15
VIII – Étudiant(e)s Campus France	15
IX – Stages	15
Dates importantes de l'année	16

Présentation de la formation

La Licence 3 Communication et Multimédia a pour ambition de fournir aux étudiants une connaissance à la fois pratique et théorique des aspects multimédia de la communication et de les préparer à un cursus universitaire de Master Information Communication. Elle se fixe pour objectif de former des professionnel(le)s capables de penser l'application d'une stratégie de communication multimédia, d'alimenter des contenus, de concevoir et de réaliser diverses combinaisons de supports, de produire, de créer, de rédiger avec la nécessaire sensibilité que leur formation technique, littéraire ou en sciences sociales aura su éveiller.

Au-delà de la poursuite en Master Information Communication, les titulaires de ce diplôme peuvent exercer des activités liées à la création artistique (en arts visuels), à la conception de produits relevant des domaines de la communication et du multimédia ainsi qu'à la médiation culturelle.

Compétences ou capacités évaluées

- Fondements théoriques et méthodologiques en Sciences de l'Information et de la Communication
- Fondamentaux théoriques et pratiques des arts visuels
- Compétences transversales, pratiques, historiques, théoriques nécessaires pour un cursus en communication et au lancement et à la poursuite d'une carrière en communication
- Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des projets
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'adaptation aux diverses orientations professionnelles du secteur et à leurs récentes mutations
- Capacité à communiquer de manière efficiente à l'écrit, à l'oral et sous forme visuelle
- Initiation ou expérience professionnelle.

Compétences spécifiques

- Maîtriser la spécificité de la communication en ligne pour participer à la conception de stratégies et de dispositifs en gérant les relations avec les prestataires.
- Evaluer le rôle social des dispositifs numériques, les apports et les limites des supports dédiés à la communication multimédia
- Ajuster les contenus potentiels (textuels, visuels, sonores) aux besoins d'information et de communication en ligne
- Maîtriser la rédaction en ligne, l'ergonomie et l'architecture de l'information pour créer un site web, évaluer une prestation, proposer des améliorations, intégrer des éléments, être force de proposition pour le référencement.
- Utiliser les technologies web actuelles et être capable de mener des actions de veille pour maintenir ses compétences à jour, mais aussi pour être en mesure d'évaluer les propositions des prestataires.

Types d'emplois accessibles

- Chargé(e) de communication interne, externe. Responsable des relations extérieures
- Gestionnaire de projets multisupports
- Rédacteur(ice) Multimédia
- Chargé(e) de réalisation, de programmation audiovisuelle ou multimédia
- Assistant(e) relations presse
- Assistant(e) relations publiques
- Concepteur(rice) multimédia
- Webmaster chargé de communication
- Conseil e-learning
- Etc.

Organisation pédagogique

Contacts

Scolarité de la L3

Pascale MAYER

Contact : pascale.mayer@uha.fr ; Tél. +33 (0)3 89 56 82 23

Responsable de la licence 3

Sabine BOSLER, Maîtresse de Conférences en Sciences de l'information et de la communication

Contact : sabine.bosler@uha.fr

Coordination des mobilités internationales

Julia LORBER-O'NEILL, julia.lorber-oneill@uha.fr et Carsten Wilhelm, carsten.wilhelm@uha.fr

Responsable informatique

Service informatique FSESJ 03 89 56 82 82

En cas de problème informatique (identifiants, boîte mail...), créer un ticket : <https://www.assistance.numerique.uha.fr/front/helpdesk.public.php>

Vie étudiante :

Icom est l'association des étudiants en information-communication de la Fonderie.

Page instagram : [icom_fonderie/](https://www.instagram.com/icom_fonderie/)

Délégué(e)s de promotion

La date de l'élection des délégué(e)s de promotion vous sera communiquée ultérieurement. Chaque promotion (L3, M1, M2, MEEF) en désignera deux. Le rôle de ces délégué(e)s est de faire le pont entre les étudiant(e)s et l'équipe enseignante. Ils et elles transmettent notamment toute information utile relative à d'éventuelles difficultés rencontrées collectivement et aux ajustements souhaités pour l'amélioration de la formation. Ils et elles participent également au Conseil de perfectionnement de la formation qui se réunit chaque fin d'année pour discuter des modifications à apporter à la maquette.

UE libres

Les étudiant(e)s en L3 sont dans l'obligation de suivre une UE libre, qui compte dans le bulletin pour le second semestre, dans l'UE « Ouverture et spécialisation ». Les jeudi après-midi sont banalisés au 2nd semestre pour vous permettre de suivre une UE libre. Il est possible de suivre une UE libre annuelle (si l'emploi du temps est compatible avec la formation), mais la note au S1 n'est alors pas comptabilisée.

Dans les UE libres proposés, vous retrouverez par exemple du sport, des conférences, des cours de langue, des actions artistiques et culturelles...

L'ensemble de l'offre des UE libres au sein de l'UHA peut être consultée sur un site dédié, où vous pouvez également vous inscrire : <http://www.uelibres.uha.fr/>

Nous vous recommandons de vous inscrire aux UE libres « Conférences en communication » (organisées par le département) et « Conférences d'analyse politique », qui ont lieu au 2nd semestre.

Mobilités internationales

Les échanges transfrontaliers. Une UE libre dédiée

L'Université de Haute-Alsace est membre d'Eucor – Le Campus européen qui rassemble les Universités françaises, allemandes et suisses de Mulhouse, Strasbourg, Fribourg-en-Brisgau, Karlsruhe et Bâle.

Cette convention permet notamment aux étudiant(e)s de l'UHA de personnaliser leur cursus en l'enrichissant par des cours proposés par les universités partenaires. Chaque année une dizaine d'étudiant(e)s de la Fonderie suivent ainsi l'**UE libre transfrontalière**. Cette dernière leur permet de **fréquenter chaque semaine un cours à l'Université de Bâle ou de Fribourg** sans avoir à s'acquitter de frais de déplacement ou de scolarité.

L'inscription a lieu à la rentrée au moment du choix des UE libres. Pour plus de renseignements : <http://www.novatris.uha.fr/index.php/mobilites/mobilite-des-etudiants/ue-libre-transfrontaliere/>

Les séjours d'études à l'étranger

Le département information-communication encourage également vivement ses étudiant(e)s à effectuer un semestre de mobilité à l'étranger durant leur cursus. Ce dernier a généralement lieu en Master.

Ces échanges s'inscrivent dans deux cadres, selon la destination souhaitée.

- **Le Programme Erasmus+** permet un semestre ou une année de mobilité dans une université européenne. Le département information-communication a établi des conventions avec des Universités allemande (Cologne), et grecque (Athènes). D'autres conventions sont à l'étude. La préparation et le dépôt des candidatures ont lieu entre novembre et février, la sélection des dossiers de mars à juillet.
- **Le programme BCI** permet des semestres d'échange avec les Universités du Québec (Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Abitibi-Témiscamingue, Université de Rimouski, Université de Laval...)

Pour plus de renseignements : <http://www.uha.fr/linternational/mobilites/partir-a-letranger/etudes>

Coordination des mobilités internationales

Julia Lorber-O'Neill, julia.lorber-oneill@uha.fr et Carsten Wilhelm, carsten.wilhelm@uha.fr

Ressources en ligne

Page du département sur le site de la Fonderie

www.campus-fonderie.uha.fr

onglet "Information & Communication"

Plateforme d'enseignement en ligne : MOODLE

La plateforme d'enseignement MOODLE est accessible à l'adresse suivante :

www.e-formation.uha.fr (ou via le portail e-services.uha.fr).

Vous y trouverez vos supports de cours et de nombreuses informations à leur propos. Vous y soumettrez également vos réalisations en vue de toute mutualisation ou évaluation.

Moodle permet à certaines évaluations d'avoir lieu en ligne, soit depuis chez vous, soit depuis les salles informatique de la Fonderie selon les modalités décidées par l'enseignant(e).

Moodle intègre un outil anti-plagiat.

Actualité du département et veille professionnelle

Sur LinkedIn : [Université de Haute Alsace - Departement Information-Communication](#)

Ce groupe est réservé aux étudiant(e)s du département, aux ancien(ne)s et aux intervenant(e)s. Il permet la mutualisation d'une veille professionnelle avec notamment une veille métier et des offres de stages et d'apprentissage proposées par les anciens ou les contacts de l'équipe pédagogique. Sur le long terme, il est un trait d'union entre les anciens et nos formations.

Le Master a aussi [une page](#) que nous vous invitons à suivre !

Sur Facebook : [UHA.InformationCommunication](#)

Cette page regroupe des posts sur la vie des formations ainsi qu'une sélection d'articles vous permettant de développer au fur et à mesure votre culture professionnelle. Elle est animée avec l'appui des étudiant(e)s du département, notamment dans le cadre d'un projet tuteuré de L3.

Sur Instagram : [uha.infocom](#)

Cette page est animée par des étudiant(e)s de L3 dans le cadre de leurs projets tuteurés.

Sur Tiktok : [@infocomuha](#)

Idem que pour Instagram, cette page est encore plus récente et gagnera à être développée.

Bibliothèques universitaires

Les étudiant(e)s du département sont invités à tirer profit des ressources proposées par le Learning Center, notamment pour organiser leur nécessaire veille ainsi que pour la recherche d'informations ponctuelles.

Avec le nouveau bâtiment du Learning Center sur le campus Illberg et la très belle médiathèque de la Fonderie, vous bénéficiez de très beaux locaux pour travailler dans un contexte favorable, avec un fonds documentaire spécialisé à votre disposition. Le site du Learning Center (www.learning-center.uha.fr) vous permet d'accéder au catalogue des ressources disponibles et aux bases de données de presse et de recherche indispensables à vos travaux.

La bibliothèque universitaire de la Fonderie (2^e étage) vous propose également des espaces de travail ainsi que des ouvrages en lien avec la communication.

Restauration

Vous avez la possibilité de vous restaurer à la cafétéria au rez-de-chaussée. Le CROUS propose des sandwiches et des micro-ondes sont à votre disposition. Le mardi et le jeudi, l'association Epices propose un menu complet pour le déjeuner.

Vous trouverez également plusieurs boulangeries et brasseries à proximité du campus.

Liste des intervenant(e)s

Liste non exhaustive pouvant être élargie

BEASSE, Muriel, Maîtresse de conférences, FSESJ, UHA

BOSLER Sabine, Maîtresse de conférences, FSESJ, UHA

HIDALGO Jérôme, Chef de projets eLearning, Speedernet

JANTET Noël, Consultant en marketing digital

LOSSER Aurélien, Réalisateur, régisseur, monteur vidéo

MADINIER David, Journaliste, Nostalgie

MITROPOULOU Eleni, Professeure des Universités, FSESJ, UHA

NIGGLI Sébastien, Photographe et graphiste

PODMARKOVA Daria, Rédactrice web

WERLER Emma, Médiatrice à la Kunsthalle

WILHELM Carsten, Maître de Conférences, FSESJ, UHA

Présentation synthétique des unités d'enseignement

Semestre 5	Intitulé	Coeff	ECTS	Heures	Intervenants
UE 1	Pratiques de la communication	5	6	57	
	Pratique du design graphique (Partie 1)	1		15	Sébastien Niggli
	Ecriture web	1		15	Daria Podmarkova
	Introduction à la production audiovisuelle (Partie 1)	1		15	Aurélien Losser
	Introduction à la gestion de projets événementiels (mutualisation AES)	1		12	Sabine Bosler
	Ecriture radiophonique	1		12	David Madinier
UE 2	Culture visuelle	5	6	42	
	Histoire et théories des arts (Partie 1)	1		14	Emma Werler
	Introduction à la sémiotique	1		14	Eleni Mitropoulou
	Histoire du cinéma et de l'audiovisuel	1		14	Sabine Bosler
UE 3	Communication, multimédia et information	5	6	53	
	Communication des organisations (partie 1)	1		14	Muriel Béasse
	Media Studies [en anglais]	1		15	Carsten Wilhelm
	Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication	1		12	Eleni Mitropoulou
	Pratiques des objets numériques	1		12	Carsten Wilhelm
UE 4	Ouverture et spécialisation	3	3	30	
	Stratégie d'entreprise (mutualisé AES)	1		24	Intervenant AES
	Atelier de projets	1		6	Sabine Bosler
UE 5	LV1	3	3	24	
	Anglais	1		24	à préciser
UE 6	Méthodologies	5	6	34	
	Méthodologie du travail universitaire	1		12	Sabine Bosler
	Stratégies et techniques d'expression	1		12	Daria Podmarkova
	Méthodologie de projets	1		10	Sabine Bosler

Semestre 6	Intitulé	Coeff	ECTS	Heures	Intervenants
UE 1	Pratiques de la communication	5	6	60	
	Introduction à la production audiovisuelle (Partie 2)	1		15	Aurélien Losser
	Pratique du design graphique (Partie 2)	1		15	Sébastien Niggli
	Introduction au e-learning	1		15	Jérôme Hidalgo
	Introduction à la conception de sites web	1		15	Noël Jantet
UE 2	Culture visuelle	5	6	48	
	Histoire et théories des arts (Partie 2)	1		16	Emma Werler
	Cultures artistiques et pratiques médiatiques contemporaines	1		16	Eleni Mitropoulou
	Histoire du cinéma et de l'audiovisuel	1		16	Sabine Bosler
UE 3	Communication, multimédia et information	5	6	56	
	Communication des organisations (Partie 2)	1		14	Muriel Béasse
	Relations presse	1		14	Muriel Béasse
UE4	Ouverture et spécialisation	3	3	43	
	Culture d'entreprise (mutualisé L3 AES)	1		24	Gilles Demésy
	Communication interculturelle	1		12	Carsten Wilhelm
	UE libre	1		24	
UE 5	LV1	3	3	24	
	Anglais			24	à préciser
UE 6	Professionnalisation	5	6	18	
	Stratégies de recherche d'emploi	1		8	Sabine Bosler
	Méthodologie de projets	1		10	Sabine Bosler
	Stage et soutenance du rapport de stage				
UE Libre	Unité d'enseignement libre	1	3		

Informations pratiques

E-services et compte informatique

La page e-services permet l'accès à de nombreuses ressources en ligne, dont votre emploi du temps et la plate-forme e-learning Moodle.

L'accès à ces services nécessite la création d'un compte informatique.

- <https://www.e-services.uha.fr>
- Login : prenom.nom@uha.fr
- Mot de passe : L'étudiant(e) renseigne un mot de passe à partir de son adresse personnelle.

Boîte E-mail

Votre adresse UHA représente l'outil de communication principal pour les échanges entre enseignant(e)s et étudiant(e)s hors des séances de cours. Dans cette perspective, il est attendu que vous la consultiez très régulièrement, y compris pendant les périodes de congés ou de stage.

Accès à l'interface web via e-services ou www.e-partage.uha.fr

Adresse électronique : prenom.nom@uha.fr (en minuscules et sans accents)

Afin de faciliter cette consultation régulière, il est recommandé d'ajouter cette adresse au client mail de votre ordinateur ou smartphone (Outlook, Thunderbird, Apple Mail...)

selon les paramètres suivants :

Paramètres IMAP :

Nom du serveur : e-partage.uha.fr

Connexion sécurisée : SSL ou SSL/TLS

Port : 993 (port par défaut)

Nom d'utilisateur : prenom.nom@uha.fr

Paramètres SMTP :

Nom du serveur : e-partage.uha.fr

Connexion sécurisée : SSL ou SSL/TLS

Port : 465 (port par défaut)

Nom d'utilisateur : prenom.nom@uha.fr

Informations complémentaires aux règles de l'UHA

I - Inscription pédagogique semestrielle

L'inscription pédagogique s'effectue chaque semestre par le biais d'une fiche pédagogique.

La fiche pédagogique est à rendre dûment complétée au bureau de l'administration de la Licence Communication et Multimédia dans la date limite de dépôt inscrite sur la fiche.

La fiche pédagogique du premier semestre doit obligatoirement être rendue à l'administration de la Licence, même si l'étudiant(e) n'a pas encore payé ses frais de scolarité.

II – Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Session 1

La session 1 se présente sous forme de Contrôle Continu (CC). L'évaluation porte sur des épreuves organisées en séance ou sur des travaux à rendre à une date convenue avec l'enseignant(e).

Session 2 (session de rattrapage)

La session 2 se présente sous forme de Contrôle Terminal (CT) ou de dossier à rendre à une date convenue avec l'enseignant. Vérifiez les MCC et prenez contact avec l'enseignant(e) concerné(e).

Le calendrier exact des sessions de rattrapage « matière par matière avec les jours, heures et salles » est précisé par panneau d'affichage ainsi que par mail environ 15 jours avant le démarrage des épreuves de rattrapage.

L'attention des étudiant(e)s est attirée sur la politique du département Information Communication, qui voit un point retiré par jour de retard non justifié lors du rendu de travaux soumis à l'évaluation. De même, les modalités de dépôt de ces travaux, indiquées en cours, doivent être respectées (Rendu papier, envoi de fichier par mail, dépôt Moodle selon les modules), sans quoi ces derniers ne seront pas pris en compte dans l'évaluation.

III – Gestion des absences

L'administration de la Licence est tenue de déclarer régulièrement les absences des étudiant(e)s boursier(e)s au Service de Scolarité Centrale qui transmet l'information au CROUS.

Les contrôles d'assiduité s'effectuent à chaque séance par le biais de feuilles

d'émargement. La signature de la feuille incombe à chaque étudiant(e). Aucune signature ne sera prise ultérieurement.

La signature de la feuille d'émargement est obligatoire pour chaque épreuve (écrite ou orale).

Les justificatifs d'absence sont à fournir par courrier ou par mail directement à l'administration de la formation (pascale.mayer@uha.fr) dans un délai de 3 jours suivant le début de l'absence (cachet de la poste faisant foi). L'original est à fournir dans un délai de 2 jours suivant le retour en cours. Passé ce délai, les justificatifs ne sont plus pris en compte.

L'Université prend uniquement en compte les justificatifs portant le cachet d'une administration ou d'un médecin.

Les enseignants peuvent refuser l'accès en salle de cours à un(e) étudiant(e) arrivé(e) en retard, quel que soit le motif. Ce retard se transforme automatiquement en absence injustifiée (sauf présentation à l'administration dans les 3 jours suivant le retard d'un justificatif officiel).

IV– Distribution des relevés de notes

Les étudiant(e)s sont avisés le jour du jury (par mail et par voie d'affichage) de la date et de la manière dont les relevés de notes leur seront transmis.

Toute demande de duplicata doit être faite par écrit au secrétariat de la licence. Le duplicata vous sera remis dans un délai de 4 semaines.

V - Diffusion de l'information

Le paiement des droits d'inscription donne aux étudiant(e)s l'accès à la messagerie de l'UHA.

Les étudiant(e)s accèdent directement aux emplois du temps par l'intermédiaire du logiciel ADE grâce à leur adresse électronique UHA. L'actualisation se fait toutes les 2 heures.

Les informations urgentes concernant l'emploi du temps (ex absence non prévisible d'un enseignant) sont transmises prioritairement par ADE, et si possible par mail et par voie d'affichage.

Les informations utiles au bon déroulement du cursus Licence sont communiquées par mail.

En cas de dysfonctionnement de votre messagerie électronique UHA, la personne à contacter est Monsieur Frédéric ROGER, informaticien de la FSESJ (bureau situé au rez-de-chaussée, aile droite du bâtiment - Tél : 03 89 56 82 82).

VI – Changement de coordonnées

Les étudiant(e)s ont l'obligation de signaler tout changement d'adresse postale ou téléphonique en cours d'année à l'administration de la Licence.

VII – Étudiant(e)s ayant droit à des aménagements d'examen

Aménagements particuliers d'études ou d'examens :

- Étudiant(e)s souffrant d'un handicap
- Sportif(ve)s de haut niveau

Ces étudiant(e)s doivent signaler leur statut en tout début d'année auprès de l'administration de la Licence, munis des justificatifs leur permettant de bénéficier de ces aménagements.

Des justificatifs sont fournis par les services de Médecine Préventive de l'Université pour les étudiant(e)s souffrant d'un handicap ou par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) pour les sportifs de haut niveau.

VIII – Étudiant(e)s Campus France

Les étudiants ne devront plus se déplacer auprès de l'OFII pour passer la visite médicale. Cette mission a été confiée aux établissements publics d'enseignement supérieur.

Les étudiant(e)s étrangers primo-arrivant(e)s hors U.E. doivent effectuer une visite médicale et une radiographie des poumons. Ils et elles doivent prendre rendez-vous après du Service de Santé Universitaire dans les deux mois qui suivent leur arrivée sur le territoire français. Lors de ce rendez-vous un bon de radiographie leur sera transmis.

La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

IX – Stages

Les étudiant(e)s de L3 doivent réaliser un stage de 6 à 8 semaines constitué de missions en lien avec la communication (création de contenus, community management, gestion de projets numériques, événementiel, médiation culturelle...). Ils commencent mi-avril.

Ces stages sont encadrés par un(e) enseignant(e) du département et donnent lieu à la rédaction d'un rapport de stage puis à une soutenance de celui-ci, à la fin du deuxième semestre.

Dates importantes de l'année

- **Début des cours :** Lundi 9 septembre 2024
- **Vacances de Toussaint :** Du samedi 26 octobre après les cours au lundi 4 novembre
- **Vacances de Noël :** Du samedi 21 décembre après les cours au lundi 13/01
- **Jury semestre 1 :** Jeudi 6 février 2025 ; affichage vendredi 14 février 2025

- **Rentrée univ. Sem. 2 :** Lundi 13 janvier 2025
- **Vacances de février :** Du samedi 15 février après les cours au lundi 24 février
- **Fin des cours sem. 2 :** Vendredi 11 avril 2025

- **Stages :** À partir du lundi 14 avril 2025
- **Soutenances :** Semaine du 23 juin 2025